



Reproduction des goélands sur la ville d'Hérouville-Saint-Clair en 2019

(Calvados)

James JEAN BAPTISTE, Vottana TEP & Franck MOREL

**Étude réalisée par le
Groupe Ornithologique Normand
Siège Social : Université de Caen
Adresse postale : 181 rue d'Auge 14000 Caen**

**à la demande de la
Ville d'Hérouville-Saint-Clair**

Novembre 2019



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
I - INTRODUCTION.....	3
II - METHODE.....	3
III - DESCRIPTION ET STATUT DES TROIS ESPECES DE GOELANDS NICHANT REGULIEREMENT SUR LES VILLES EN NORMANDIE	4
IV - INFORMATION SUR LA CHRONOLOGIE DE LA REPRODUCTION DU GOELAND ARGENTE.....	5
V - RESULTATS DES OBSERVATIONS DU GONM	6
V.1 - NOMBRE DE NIDS ET COUPLES DE GOELAND ARGENTE.....	6
V.2 - NOMBRE DE NIDS ET COUPLES DE GOELAND MARIN	11
VI - BILAN SUR LA STERILISATION DES ŒUFS DE GOELAND ARGENTE	11
VII - CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	11
VIII - BIBLIOGRAPHIE	11
ANNEXE 1 : LOCALISATION DES NIDS, DES COUPLES ET DES POUSSINS/NICHEES DE GOELAND ARGENTE LOCALISES PAR LE GONM ENTRE FIN AVRIL ET DEBUT JUILLET 2019.....	12

Correction : Alain Barrier

Validation : Gérard Debout

I - Introduction

La ville d'Hérouville-Saint-Clair a fait une demande auprès des services de l'État pour traiter les œufs de goéland argenté et a obtenu l'autorisation de la préfecture pour mener cette opération en 2019. Cette autorisation n'étant accordée qu'à la condition qu'un ornithologue expérimenté intervienne avant chaque passage de traitement des œufs de goéland argenté, la ville d'Hérouville-Saint-Clair a fait appel au Groupe ornithologique normand (GONm) en sa qualité d'organisme de protection de la nature reconnu d'utilité publique et compétent en la matière, pour qu'il accompagne cette intervention et recense les couples nicheurs de goélands sur le centre-ville. L'implantation des goélands nicheurs sur le centre-ville d'Hérouville-Saint-Clair date au moins de 2004 et dix couples y ont été recensés en 2015. La zone industrielle de la Sphère et ses abords (communes d'Hérouville-Saint-Clair et de Caen) sont exploités depuis au moins 2002 (Debout, 2016). Si l'on considère l'ensemble de l'agglomération de Caen, les premières installations de goélands nicheurs se sont produites en zones industrielles, dès 1984 sur RVI et au début des années 1990 sur Moulinex.

II - Méthode

Initialement, comme le demande la DREAL, il était prévu d'effectuer un suivi avant chacun des deux passages de traitement des œufs, puis un troisième pour compter le nombre de nichées écloses, mais pour des raisons d'accès impossible à la même date aux terrasses des immeubles, le second décompte n'a pas pu être réalisé.

Le premier recensement a été effectué par un salarié du GONm accompagné de Monsieur Thierry Thomasse, agent des services techniques d'Hérouville-Saint-Clair. Le second a été fait par le même salarié en compagnie de Nicolas Klatka, adhérent du GONm. Le 24 avril et le 9 juillet, nous avons localisé le plus précisément possible les couples de goélands présents dans les différents quartiers de la ville.

Le premier décompte effectué par le GONm a permis de localiser les nids et couples présents sur la ville et de localiser les couples de goéland marin pour qu'ils ne soient pas traités. Le recensement du mois de juillet a permis de compter le nombre minimum de nichées écloses malgré le traitement des œufs.

Ces suivis ont été effectués à partir de cinq terrasses d'immeubles qui permettent de visualiser l'ensemble de la ville :

- Immeuble FJT horizons habitat jeunes
- Immeuble 609 Grande Delle
- Immeuble 320 quartier du Val
- Immeuble le Panoramique quartier Belle Portes
- Immeuble 1201 Grand Parc

Cette étude concernant les goélands nicheurs, nous avons recensé à la fois :

1. Un couple proprement dit, c'est-à-dire deux oiseaux très rapprochés,
2. Un oiseau en position de couveur sur son nid,
3. Un oiseau adulte qui semble cantonné (il peut représenter un membre d'un couple dont le couveur n'est pas visible du point d'observation).

Cette méthode de recensement est utilisée depuis plusieurs années sur d'autres villes normandes, elle permet d'avoir une idée assez précise du nombre de couples de goélands nicheurs, même si quelques couples peuvent passer inaperçus ; nous obtenons donc généralement une légère sous-estimation de l'effectif réel.

Les oiseaux observés en groupe (en reposoir) n'ont pas été considérés car ils n'ont pas niché.

III - Description et statut des trois espèces de goélands nichant régulièrement sur les villes en Normandie

Les « grands » goélands sont tous protégés par la législation française par :

- [Arrêté ministériel du 29 octobre 2009](#) fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
- [Art. L 411-1et s.](#) du code de l'environnement : les espèces protégées bénéficient d'une protection renforcée (interdiction de détruire nids, œufs, de mutiler, de vendre ou de perturber intentionnellement...)
- Sanctions pour atteinte à une espèce protégée : [L. 415-3 à L. 415-5](#) CE (délict) et pour perturbation intentionnelle : [R. 415-1 CE](#) (contravention).

La destruction d'un nid de goéland, des œufs, des poussins ou des adultes est passible conformément à la loi de trois ans d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende.

En Normandie, des dérogations sont accordées depuis plusieurs années à certaines villes pour qu'elles puissent mettre en place la stérilisation des œufs de goéland argenté afin de diminuer les gênes pour les habitants.

Le goéland argenté est l'espèce la plus commune :

Longueur : 55-60 cm Envergure : 120-140 cm Poids : ± 1 kg
Ailes : gris clair à pointes noires et blanches Pattes : couleur chair

Il est considéré comme « quasi-menacé » dans la liste rouge nationale des nicheurs (UICN, 2016) et comme « vulnérable » dans la liste rouge régionale (Debout, 2016). C'est la seule espèce dont l'arrêté délivré par la DREAL autorise la stérilisation des œufs. Contrairement à une opinion couramment répandue, cette espèce n'est pas en progression mais en régression. En effet, la population nicheuse en France, estimée entre 53000 et 56000 couples en 2012 a diminué de 30% par rapport à celle de 1999 (Issa & Muller, 2015) et elle a également nettement régressé en Normandie où la progression des nicheurs urbains ne compense pas la baisse importante sur les sites naturels (Debout, 2013).



Photo de goéland argenté (Gilles Le Guillou)

Le goéland brun :

Longueur : 48-56 cm. Envergure : 117-130 cm
Poids : ± 900 g

Ailes ; gris foncé Pattes jaunes

Il est considéré comme en danger dans la liste rouge régionale (Debout, *op. cit.*). Un peu plus de 1200 couples nichaient en Normandie en 2012 (Debout, *op. cit.*)



Photo de goéland brun (Tony Le Huu Nghia)



Photo de goéland marin (Gilles Le Guillou)

Le goéland marin (le plus grand laridé du Monde)

Longueur : 60-75 cm. Envergure : 145-165 cm

Poids : \pm 1,6 kg

Ailes : noires Pattes : couleur chair pâle

La population nicheuse de goéland marin est en progression en Normandie avec une population d'au moins 1740 couples en 2012 (Debout, *op. cit.*). C'est un prédateur régulier des nids des autres espèces de goélands, sa présence peut donc conduire à la régression des autres goélands à sa proximité.

IV - Information sur la chronologie de la reproduction du goéland argenté

Le goéland argenté s'installe généralement sur les sites de reproduction à partir du mois de janvier ou février. C'est à cette époque, alors que les couples se forment et recherchent un endroit pour construire leur nid, que les premières manifestations vocales sont entendues pour cesser en août - septembre avec l'émancipation des jeunes.

Tous les couples de goéland argenté ne s'installent pas aux mêmes dates (les vieux couples plus expérimentés s'installent généralement plus tôt dans la saison que les jeunes) et ils peuvent faire des pontes de remplacement.

En période internuptiale, certains goélands utilisent des grandes terrasses comme dortoirs, ils sont alors peu bruyants et concentrés dans certaines parties de la ville.

La figure n°1 présente un calendrier des différentes phases de la reproduction du goéland argenté.

Figure n° 1 : cycle annuel pour une forte majorité des goélands argentés

Hiver	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août
					Envol des jeunes	
				Eclotions		
			Pontes			
		Copulations				
	Arrivées à la colonie					
Formation ou reconstitution des couples						

Durée des différentes étapes de la reproduction :

Ponte : 3 à 5 jours Incubation : 25-30 jours en moyenne 28 jours

Les poussins de 15-20 jours peuvent être laissés seuls parfois quelques heures.

Pousse de véritables plumes vers la 5^{ème} semaine, deux semaines plus tard, cette première mue est terminée, le juvénile est alors apte à voler.

Comme le prouvent les suivis réalisés sur le Havre depuis plus de quinze années, le cycle de reproduction peut être retardé, pour une faible proportion de couples qui effectuent probablement des pontes de remplacement suite aux opérations de stérilisation, certaines éclosions se produisant alors aux alentours du 15 - 20 juillet. Sur cette ville, l'éclosion la plus précoce a été notée le 4 mai 2009.

Les goélands commencent à se reproduire en moyenne à l'âge de 5 ans. Les goélands vivent régulièrement 20 ans et parfois jusqu'à 30 ans.

Comme nous l'avons présenté précédemment, il y a principalement trois espèces de goélands qui nichent sur les villes côtières normandes. Le goéland argenté y est de loin l'espèce la mieux représentée et seuls les œufs de cette espèce peuvent faire l'objet de stérilisation sur certaines villes après accord du Ministère. Le goéland argenté fait partie de la catégorie spéciale des espèces "susceptibles de régulation" si un dossier scientifique en prouve la nécessité.

La phénologie du goéland marin est un peu plus précoce que celle du goéland argenté, celle du goéland brun est, à l'opposé, un peu plus tardive. Il est fréquent d'avoir des éclosions de goéland brun dans la dernière décade du mois de juin.

V - Résultats des observations du GONm

Les cartes suivantes présentent les résultats obtenus lors des deux recensements sur les différents quartiers de la ville. Elles présentent, par immeuble, les nids repérés et les couples dont nous n'avons pas réussi à observer les nids à partir des points hauts, et, pour le second, passage le nombre de poussins.

Le tableau en annexe présente le détail des observations effectuées par le GONm le 24 avril et le 9 juillet et un bilan du nombre de couples, de nids et de poussins de goélands comptés par immeuble.

V.1 - Nombre de nids et couples de goéland argenté

Au total, 107 couples nicheurs ou potentiellement nicheurs de goéland argenté ont été recensés sur la ville d'Hérouville-Saint-Clair en 2019, contre 127 en 2018. Nous avons pu observer les nids ou nichées de 58 d'entre eux (68 en 2018). Au total, 29 nichées (62 poussins) ont été repérées lors du second recensement ; 54 nichées avaient été observées en 2018.

Au total, 89 sites/immeubles ont accueilli au moins un couple de goéland argenté en 2019, soit un chiffre comparable à celui de 2018 (90).

Le bilan des observations effectuées par le GONm est présenté en annexe ; les quatre cartes suivantes indiquent la localisation des nids, couples ou poussins par immeuble.

Le tableau 1 présente une comparaison des observations de goéland argenté en 2018 et en 2019.

Tableau 1 : Bilan des observations de goéland argenté en 2018 et 2019

	2019	2018
Nombre de couples	107	127
Nombre de nids	58	68
Nombre de nichées	29	54
Nombre de poussins	62	101
Nombre d'immeubles occupés	89	90

Recensement des goélands nicheurs de la ville d'Hérouville-Saint-Clair en 2019

Répartition des goélands argentés et marins dans les quartiers de la Grande Delle, du Val/Centre Commercial Saint Clair et du Centre ville lors du premier passage (avril 2019)

- Goéland argenté
 - ▲ Couple
 - Nid
- Goéland marin
 - ▲ Couple
 - Nid

Le nombre de couple ou de nid est indiqué à l'intérieur du symbole s'il est supérieur à 1.



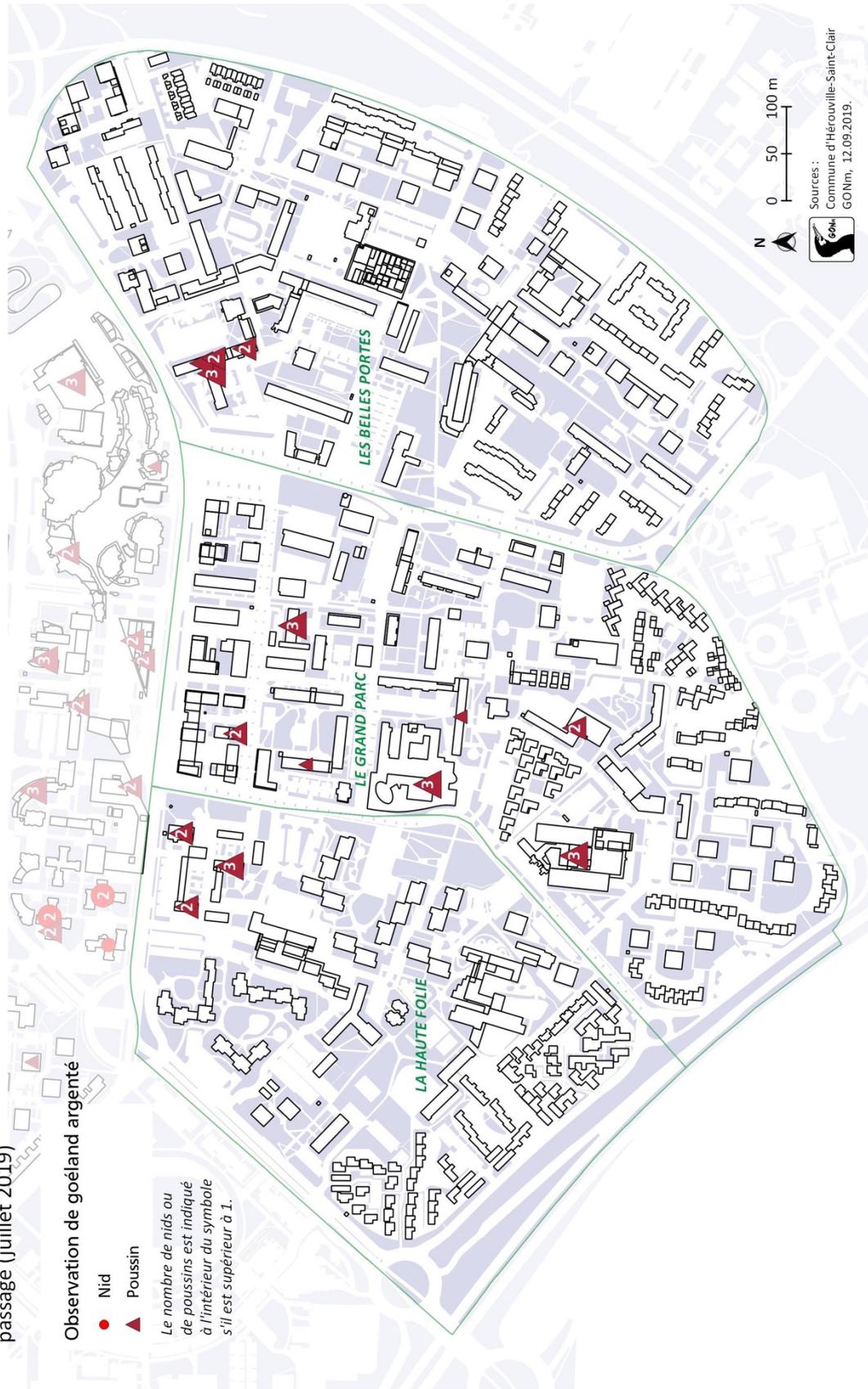
Recensement des goélands nicheurs de la ville d'Hérouville-Saint-Clair en 2019

Répartition des goélands argentés et marins dans les quartiers de la Haute Folie, du Grand Parc et des Belles Portes lors du premier passage (avril 2019)



Recensement des goélands nicheurs de la ville d'Hérouville-Saint-Clair en 2019

Répartition des goélands argentés et marins dans les quartiers de la Haute Folie, du Grand Parc et des Belles Portes lors du second passage (juillet 2019)



V.2 - Nombre de nids et couples de goéland marin

Trois couples de goéland marin ont été recensés en 2019, ils sont localisés sur la première carte. Aucun poussin n'a été observé mais il est possible qu'ils étaient déjà envolés début juillet.

Le goéland brun n'a pas niché sur la ville en 2019, c'était déjà le cas en 2018.

VI - Bilan sur la stérilisation des œufs de goéland argenté

C'est la société Avipur qui a été missionnée cette année pour traiter les œufs de goéland argenté. Leur bilan indique que 37 nids avec œufs ont été traités au premier passage et 44 au second.

Le premier traitement a été effectué le 13 mai soit à une bonne période, puisque d'après la phénologie de l'espèce en Normandie il est conseillé de faire ce premier traitement avant le 15 ou 20 Mai. Le second traitement doit normalement avoir lieu trois semaines après le premier pour éviter les éclosions puisque la durée d'incubation est de 25 à 30 jours (28 jours en moyenne). Cette règle n'a pas été respectée par la société Avipur (quatre semaines d'intervalle entre les deux traitements), ce qui doit expliquer les cinq poussins observés lors du second traitement.

VII - Conclusion et perspectives

Les recensements du GONm menés en 2018 sur les quartiers d'Hérouville-Saint-Clair, ont permis de compter 107 couples de goéland argenté nicheurs ou potentiellement nicheurs (dont au moins 68 nids), soit un effectif légèrement inférieur aux 127 couples recensés en 2018.

Au moins 29 de ces couples ont été observés avec des poussins (54 en 2018), mais il est probable que d'autres couples aient également produit des poussins car il est impossible d'observer tous les poussins en une journée, certains d'entre eux pouvant être cachés ou non observables à partir des points d'observations. Un nid et deux couples de goéland marin ont également été repérés.

Au moins 44 nids avec œufs ont été traités, soit plus de 41 % des couples recensés par le GONm.

L'installation des goélands sur les toits de la ville pour s'y reproduire n'est pas liée au hasard. Elle est souvent liée à la présence de nourriture à proximité. Ainsi, elle est en partie conditionnée par une source alimentaire régulière proche : le plus souvent un accès aisé aux ordures ménagères (poubelles non fermées, ou non gérées). La baisse de la population nicheuse est donc conditionnée à la prise de mesures de gestion des déchets sur l'ensemble de la ville ou plutôt des villes.

VIII - Bibliographie

DEBOUT G. (2016) - Liste rouge des oiseaux de Normandie / GONm

DEBOUT G (2016) - Les goélands nicheurs de l'agglomération de Caen. Le Cormoran, 20 : 157 - 161.

DEBOUT, G (2013) - Oiseaux marins nicheurs de Normandie : Bilan d'un demi-siècle de recensements. Le Cormoran n°78 : 67 - 78.

ISSA N & MULLER Y coord. (2015) - Atlas des oiseaux de la France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 p.

UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016) - La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France

Numéros de sites	24 avril		9 juillet					Avril et juillet	
	Cp	N	N	1 P	2 P	3P	Tot N + nichées	Max N et nichées	Cp en plus
664	1								1
680					1		1	1	
768		1						1	
805	1								1
840				1			1	1	
843	1								1
843	1								1
860	1								1
887	2								2
946	1								1
948	2								2
958	1								1
968	1					1	1	1	
974	1								1
977						1	1	1	
981	1								1
986	1								1
987	2				2		2	2	
995		3						3	
1003	1								1
1009	1				1		1	1	
1029	1								1
1033	1								1
1034						1	1	1	
1036	1	1						1	
1042	1								1
1046	1								1
1054	1								1
1057		1						1	
1059	1								1
1094	1								1
1135	1								1
1159	1								1
1164		1						1	
1167	1								1
1177		1						1	
1223	2	1						1	1
Total	67	29	5	5	15	9	34	58	49
Nombre de poussins			5	30	27				